

de faire fructifier les talents, qui seuls doivent compter pour l'éternité. Ici encore, certains voudraient distinguer. Passe pour l'enfant qui se forme, pour le vieillard qui se prépare à la mort, mais le jeune homme, mais l'homme à l'âge mûr ? Eux aussi, répond le prédicateur, se doivent à Dieu ; eux aussi doivent cultiver les talents à eux confiés. Pas de compromis avec la morale, soit dans la vie de la famille, soit dans la vie politique !

Et l'orateur sacré va bientôt terminer son puissant discours par une exhortation émue, dont nous citons encore ces deux passages :

Quel que soit, mes Frères, le vaisseau qui nous porte, c'est toujours vers un même point du rivage que nous devons aborder au Ciel ! Vers lui, c'est la même étoile qui nous guide. Quelles que soient les manifestations de notre activité, c'est toujours la Providence divine qui marque notre route, et la conscience qui nous assure du bon chemin. Quoi que nous fassions, c'est toujours notre liberté qui agit, et la liberté réclame la conscience pour se déterminer. Plus un homme est libre, plus il est docile à la voix de Dieu dans sa conscience, ainsi s'honore-t-il de tous les caractères de la virilité.

.....

Ne limitez jamais le champ d'action de la conscience, ni dans votre personne, ni dans sa vie active. Quand Dieu parle en votre conscience, tombez à genoux, protestant de votre reconnaissance et de votre amour, puis relevez-vous pleins de force pour accomplir le précepte. En vous resplendira la pensée divine, et, dans tout votre être, vous porterez la séduction de la sainte vérité.

AUX PRIERES

Sœur Odélie Tremblay, professe coadjutrice, des Sœurs de la Charité de la Providence, décédée à Hochelaga.

Sœur Marie de la Présentation, née Thérèse Mathieu, professe choriste, des Sœurs de Sainte-Croix et des Sept-Douleurs, décédée à Saint-Laurent.

Sœur Marie de Saint-Césaire, née Mélina Vaillancourt, professe choriste, des Sœurs de Sainte-Croix et des Sept-Douleurs, décédée à Saint-Laurent.